

TOURISME ÉVÈNEMENTIEL

TITRE RNCP - notre formation Bachelor - BAC + 3 en tourisme événementiel prépare au titre Responsable opérationnel de gestion niveau II, code NSF 310m, paru au JO du 19 juillet 2017 délivré par Formatives.

**Vous êtes intéressé par le secteur du tourisme événementiel ?
Vous recherchez une formation axée sur la conception d'événements, la création et la négociation de budget, mais également la gestion et le management d'équipes ?**

**Vous souhaitez être accompagné, dans votre formation, par des professionnels ?
Rejoignez notre bachelor !**

Le secteur regroupe plusieurs type d'évènements :

Des évènements d'**entreprise** (séminaires, incentives, réunions d'équipe, team building), des évènements **grand public** (concerts, évènements culturels, journée du patrimoine), des évènements **professionnels** (conférence de presse, lancement d'un produit, expositions, congrès), mais aussi des évènements **sportifs et caritatifs**.

Le Chef de projet événementiel va concevoir et gérer de **A à Z** ces missions, ainsi que leur communication.

Ses qualités sont la créativité, un bon relationnel ainsi qu'un certain talent rédactionnel.

La rigueur et réactivité sont indispensables. Le budget doit être respecté, et l'évènement, à la hauteur des attentes des commanditaires.



Débouchés professionnels

- Chef de projet événementiel
- Chargé de communication
- Chargé de relations publiques
- Chargé de relations presse
- Responsable de projets culturels
- Administrateur de spectacle
- Organisateur d'évènements sportifs
- Responsable Commercial

Conditions d'accès

Être titulaire d'un Bac +2 (BTS, IUT...) tertiaire (120 ECTS)

Ou

Après un parcours de formation continue

Ou

Dispositif VAE après expériences professionnelles

Poursuite d'études

En Master (Bac +4) de management du tourisme, stratégie digitale, communication, marketing et événementiel...

Charles Péguy Marseille - ESCPA

102 Rue Sylvabelle – 13006 MARSEILLE - ☎ 04 91 15 76 40

Accès 5 mn par Métro Ligne 1 Sortie Estrangin Préfecture

<https://charlespeguymarseille.com/> c.mauray@peguy.org

• Communication et Marketing

- Communication événementielle
- Évènementiel b to b
- Évènementiel de luxe
- Évènementiel hôtelier
- Évènementiel sportif
- Plan de communication
- Stratégie de communication
- Stratégie média
- E-communication
- Relations publiques - relations presse
- Marketing digital - E-marketing
- Culture média
- Marketing Cross Canal

• Gestion et finances

- Budgétisation d'un projet
- Contrôle de gestion
- Stratégie de recrutement
- Responsabilité de l'employeur

• Droit appliqué (droit des contrats)

- Propriété intellectuelle et de l'image
- Réglementation de l'évènementiel
- Droit des contrats

• Techniques et outils

- Web
- Audio - PAO

• Techniques commerciales

- Techniques de négociation
- Etudes de marché
- Commerce international
- Pilotage d'action commerciale
- Recherche de partenariats et sponsors

• Management

- Management d'équipe
- Communication interpersonnelle
- Management interculturel
- Management de l'innovation
- Médiation
- Gestion des conflits
- RSE

• Gestion de projets

- Outils et méthodes de gestion de projet (planification, catering)
- Conduite d'un projet (méthode, suivi, bilan et pilotage)
- Gestion de projet culturel

• Compétences professionnelles

- Organisation d'évènement en équipe
- Rapport d'activité
- Mémoire (écrit + soutenance)

• Anglais spécifique

Procédure d'évaluation en cours de formation : évaluation des compétences en situation professionnelle par les tuteurs, les formateurs, les responsables de stages professionnels. Études de cas, rédaction de dossiers, projet de création d'évènement en individuel et en groupe.

Procédure d'évaluation en fin de formation : mémoire professionnel. Soutenance orale du mémoire. Dossier et portfolio.

RYTHME DE LA FORMATION

Le cursus se déroule sur 550 heures de cours réparties de septembre à juin.

Cette formation se réalise de la manière suivante : 2 jours de formation par semaine, le reste du temps en entreprise. 2 possibilités :

Le stage alterné, la souplesse de la convention de stage

- statut étudiant;
- convention de stage Entreprise / Etudiant / Ecole de 4 à 9 mois

Le contrat de professionnalisation, le cadre d'un contrat de travail

- CDD de 6 à 12 mois
- rémunération égale à 65% ou 80% du smic (suivant âge)
- prise en charge de la formation par les opérateurs de compétences (ex OPCA)

TARIF ET CERTIFICATION

Frais de scolarité : 5300 € (tarif applicable uniquement si le choix est fait du stage alterné.)

Organisme certificateur :



Titre RNCP reconnu par l'État de niveau II, code NSF 310m, Responsable Opérationnel de Gestion, certifié par Formatives.

Paru au JO du 19/07/2017